

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 33.60 16.80 8.40
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10^{cs}

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura-Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce » 2.—

Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)

RÉCLAME » 0.50

Referendum volontaire contre l'eau-de-vie

Camarades, citoyennes !
Dans l'intérêt de la classe ouvrière, votez

OUI

LE PARTI SOCIALISTE.

La socialisation de la production

IX

Dans les semaines précédant les élections, les assemblées générales des coopératives locales de la région élaboreraient des listes proportionnées à leur importance et dans lesquelles les délégués à tous les conseils d'administration des usines de l'arrondissement seraient nécessairement choisis.

Pendant quelques années on a préconisé dans nos milieux socialistes, chez certains syndicalistes français en particulier la remise de la production aux ouvriers, le soin de choisir le conseil d'administration de chaque entreprise étant confié aux ouvriers et employés de cette entreprise ; le régime des Soviets de Russie est fortement imprégné de cette conception. D'autre part dans la plupart des milieux coopératives non-socialistes on travaille à l'organisation de la production et de la distribution des denrées sous le contrôle des consommateurs uniquement. Ces deux conceptions nous semblent dangereuses et nous voyons avec plaisir que presque partout on commence à les abandonner. L'homme d'aujourd'hui qu'il soit capitaliste ou prolétaire a un vieux fond d'égoïsme qu'il ne faut pas trop débrider. Remettre toute la puissance économique aux ouvriers des différentes fabriques c'est risquer dans certains cas une exploitation des consommateurs par une entreprise qui jouirait d'un privilège par suite de circonstances spéciales, d'un monopole par exemple. Supposons pour fixer les idées que par suite d'une mauvaise récolte de betteraves le sucre ne puisse pas être fabriqué à un certain moment en quantité suffisante, les fabriques ont des stocks qui peuvent suffire jusqu'à la prochaine récolte ; si les conseils d'administration des fabriques de sucre étaient composés uniquement des représentants du personnel la tentation serait trop forte pour eux de majorer les prix en profitant de la suppression de la concurrence et de prélever ainsi aux dépens des consommateurs un impôt injustifié. Des dangers analogues se présenteraient si on confiait aux consommateurs uniquement le soin de régler la production ; dans bien des cas les ouvriers de certaines branches de l'industrie risqueraient d'être opprimés et exploités par la collectivité presque autant qu'ils le sont à l'heure actuelle par le patronat capitaliste. Songeons par exemple à la vie des mineurs ; s'il y a un métier qui doit être bien rétribué, c'est celui-là ; s'il y a une journée de travail qui doit être abrégée c'est celle du mineur. Ces réformes ne pourront se faire qu'en élevant le prix du charbon ou tout au moins en le maintenant à son prix actuel. Je crois que, si les conseils des entreprises minières étaient composés uniquement de représentants des consommateurs, les mineurs devraient lutter pendant des années encore pour obtenir des conditions de vie normales.

La meilleure solution dont nous ayons eu connaissance jusqu'ici nous semble être celle que nous reprenons aujourd'hui : Représentation égale aux ouvriers et aux consommateurs. En cas de conflit aigu les représentants de l'Etat au sein de conseils d'administration pourraient former une majorité dans un sens ou dans l'autre en s'inspirant de leur sentiment de la justice et des intérêts de la collectivité.

D'ailleurs le parlement économique national aurait à nommer un tribunal d'arbitrage devant lequel les ouvriers ou les consommateurs qui se jugeraient gravement lésés pourraient recourir.

Comment fonctionnerait l'usine collectiviste et quelle y serait la vie de l'ouvrier d'après nos conceptions

Considérons une famille de grandeur moyenne composée du père, de la mère et de trois enfants qui ne gagnent pas encore leur vie. Le père se rendrait à la fabrique à 8 heures du matin par exemple ; il resterait jusqu'à midi ; la mère de famille pendant ce temps pourrait soigner son ménage et préparer le repas de midi ; les enfants se rendraient à l'école ou à la fabrique suivant leur âge et la profession qu'ils auraient choisie. A midi et quelques minutes tous se retrouveraient autour de la table de famille où l'entraîne et la bonne humeur régneraient plus certainement qu'à l'heure actuelle parce que la fatigue des travailleurs serait moins grande, parce qu'on serait moins pressé de retourner au travail qui, dans la plupart des cas, ne reprendrait qu'à 2 heures de l'après-midi. Chacun ayant conscience de faire le travail qui convient à ses aptitudes et la certitude que ce travail ne profite qu'à sa famille et à la collectivité, sans crainte aucune d'être exploité par un groupe d'hommes rusés et puissants, les motifs de se plaindre diminueraient dans une forte proportion.

A deux heures chacun retournerait à son travail pour en sortir à 4, 5 ou 6 heures, suivant l'âge et l'occupation choisie. En été, il resterait au chef de famille et à ses enfants les plus âgés assez de temps pour cultiver un petit jardin ou

se livrer à telle autre occupation de leur choix ; en hiver, les longues soirées seraient favorables à la lecture et à la culture intellectuelle et artistique de tous ; rien ne viendrait entraver les goûts pour la musique, la peinture, le dessin, la sculpture que pourrait manifester l'un ou l'autre des membres de la famille. Il n'y aurait plus une classe de gens cultivés et une classe de gens destinés par leur profession à rester dans la médiocrité, tous pourraient profiter des bienfaits de l'éducation et de l'instruction.

A la fin de la semaine, le samedi de 11 heures à midi, par exemple, les assemblées ouvrières discuteraient de la marche de la fabrique, donneraient leurs conseils aux techniciens, formuleraient leurs vœux et donneraient leurs ordres à ceux qui les représentent au sein du conseil d'administration ; dans ces assemblées les travailleurs entendraient d'autre part les rapports des techniciens, leurs conseils et leurs vœux. Ces techniciens tiendraient compte, dans la mesure du possible de tout ce qu'ils auraient entendu ; en cas de conflit le conseil d'administration se prononcerait.

Au bout de la quinzaine le chef de famille toucherait à l'usine sa paie fixe de cent francs par exemple et son épouse irait chercher à la banque, mandataire de la collectivité, une rétribution égale à celle de son mari, plus une somme de 50 francs pour chacun de ses enfants.

Pierre REYMOND.

P.-S. — Dans le dernier article aux derniers mots « nommeraient deux délégués » il faut ajouter « dans le même conseil ».

France et Angleterre

La nationalisation des mines

Pour éviter une grève générale des mineurs, le gouvernement britannique avait accepté au printemps dernier de soumettre leurs revendications à une commission royale extraordinaire, munie de pleins pouvoirs d'enquête. Réunie en tribunal économique, sous la présidence du grand-juge Sankey, cette fameuse commission cita devant elle 113 témoins, mineurs, femmes de mineurs, propriétaires, ingénieurs, techniciens, financiers, qui défilèrent les uns après les autres et parfois les uns en face des autres, et firent des dépositions souvent sensationnelles par les révélations qu'elles apportaient au grand public.

Tout le problème des salaires, du travail, de la production, des bénéfices, du capital, de la concurrence, etc... fut discuté pour la première fois par les intéressés eux-mêmes en un grand procès public, où tous les sons de cloches furent entendus. Le grand-juge Sankey, avec la majorité de la commission, conclut en faveur de la nationalisation des mines comme seul moyen de satisfaire à la fois les ouvriers et les consommateurs et d'éviter le gaspillage des efforts et des profits.

Selon lui, c'était l'unique manière de briser le cercle vicieux qui menace la vie sociale. Les ouvriers ont beau obtenir des salaires plus élevés, les profiteurs s'arrangent toujours pour leur faire payer la différence en augmentant le prix des denrées. Pour supprimer la possibilité de spéculation, il faut que l'Etat rachète toutes les mines et les fasse exploiter, non par lui-même, car il est incapable mais par une association contrôlée des trois éléments compétents : les techniciens, les ouvriers, les consommateurs, également représentés dans les conseils de districts et dans le conseil national d'administration.

Cette décision de la commission royale jeta l'effroi dans les milieux financiers et, après avoir hésité quelque peu, M. Lloyd George annonça que le gouvernement ne pouvait l'accepter, bien qu'il s'y fût plus ou moins engagé d'avance. A la Chambre française, où l'on se plaignait de la crise du charbon, le citoyen Lebas a proposé l'autre jour que le gouvernement français nomme aussi une commission pour faire la même enquête en France et renseigner le public sur les arguments pour et contre le rachat des mines. La proposition a naturellement été refusée par 444 voix contre 137, mais le débat n'a pas manqué d'être instructif : les intérêts privés avant tout.

Comment les mineurs français répondront-ils à ce défi, on ne le sait pas encore. En Angleterre, ce ne sont pas seulement les mineurs, mais la classe ouvrière tout entière qui va répondre au refus de M. Lloyd George. La commission parlementaire des Trade-Unions s'est réunie à Londres et s'est entendue avec le comité central exécutif des mineurs pour convoquer un congrès général extraordinaire des Trade-Unions de toute la Grande-Bretagne pour le 11 mars. On y décidera les mesures à prendre pour forcer le gouvernement à tenir parole. Deux tendances seront en présence : les uns préconiseront l'action industrielle, c'est-à-dire une menace formelle de grève générale, les autres l'action démocratique, c'est-à-dire la dissolution du Parlement actuel et la conquête — possible à brève échéance — de la majorité aux prochaines élections.

L'une ou l'autre voie reviendrait au même, car il est certain qu'en cas de menace de grève, M. Lloyd George préférerait dissoudre immédiatement le Parlement et soumettre la question au referendum populaire par de nouvelles élections. Le moment est historique.

Edmond PRIVAT.

La situation économique en Russie

Dans le journal bolchéviste « La vie économique » nous lisons en date du 14 décembre 1919, le rapport de M. Rykoff, président du Conseil suprême de l'Economie Nationale, au sujet de l'organisation des chemins de fer et l'approvisionnement en combustible.

« Notre tâche la plus importante — écrit Rykoff — est la solution des trois problèmes suivants : Comment pouvons-nous nous assurer des stocks suffisants de combustible ? Comment réorganiser notre transport ? Comment ravitailler la population urbaine ? De la solution de ces problèmes dépend l'avenir de la République des Soviets.

Nous passerons l'hiver, si nous savons économiser nos petits stocks de bois de chauffage, et si nous réussissons à les renouveler et à les augmenter, grâce à une organisation habile du travail. Notre situation est de beaucoup plus sérieuse que ne le pensent les organisations ouvrières, qui croient que tout s'arrangera de soi-même au dernier moment. On a déjà trouvé plusieurs fois des citoyens gelés dans leurs appartements. Nous n'ignorons pas de même que la plupart de la population tâche de se préserver contre la mort occasionnée par le froid, par la combustion des objets en bois : mobilier, portes, cloisons, etc. Naturellement cette façon d'agir amène une grande dépréciation de la valeur des maisons.

Pour la Russie Centrale les gouvernements de Simbirsk, Kazan, Samara ont une importance particulière dans le problème de l'approvisionnement en bois de chauffage. Ces provinces doivent non seulement se pourvoir en bois, mais aussi en fournir aux chemins de fer et aux usines. Pour couvrir les besoins en bois de chauffage on avait mobilisé la population urbaine, ainsi que les réfugiés et les prisonniers de guerre ; mais les résultats acquis n'ont pas satisfait nos espérances, malgré l'aide apportée par les Soviets. Suivant les appréciations globales on a abattu et distribué parmi la population environ 3,000,000 de mètres cubes de bûches, le besoin total s'exprimant toutefois par 14,000,000 de mètres cubes.

Le Conseil suprême a pris toutes les mesures pour assurer le combustible au moins aux lignes ferroviaires principales, indispensables pour le ravitaillement civil et pour le transport des troupes. En outre on a transformé deux stations électriques de Moscou pour la combustion de la tourbe et de la houille brune. L'une d'elles est déjà en train de travailler, l'autre sera prête pour le printemps. Ces deux stations électriques ne serviront que dans les buts industriels ; elles pourvoient de leur énergie toutes les usines du rayon de Moscou sur une étendue de 80 kilomètres. Si l'on réussit à utiliser les rapides des rivières Swir et Volkhow, le problème de l'éclairage et de la force motrice sera résolu pour le district industriel du nord ; mais c'est une œuvre d'années. Aussi, en attendant la construction des bâtiments projetés, faudrait-il recourir à l'exploitation de tourbières des environs. On a fait des essais pour remplacer le bois et le charbon par la plombagine. Mais, vu les opérations militaires autour de Pétrograd, on a dû ajourner la réalisation de ce projet, les mines de ce minerai se trouvant dans les districts de Peterhof et de Jambourg où l'on ne pouvait procéder à la construction de n'importe quel bâtiment. En revanche, dans le gouvernement de Kazan, Simbirsk et Samara, riches en mines de plombagine, les travaux préparatifs sont en pleine marche.

L'amélioration du transport est liée intimement au problème du combustible. Nous avons tâché de faire revivre la circulation des chemins de fer et des bateaux ; mais nous n'avons pas atteint partout les mêmes résultats, plusieurs usines n'ayant guère accompli leur devoir et beaucoup d'autres que partiellement. Aussi, sur la plupart des grandes lignes a-t-on dû réduire le transport des voyageurs et des marchandises.

Nous n'aborderons les autres problèmes économiques qu'après avoir résolu ces trois problèmes capitaux. La situation de l'industrie est très grave, mais nous possédons des stocks de lin, de laine, d'alcool et d'amidon, qui peuvent suffire pour un an au moins. Nous pouvons espérer recevoir bientôt du coton du Turkestan. Par conséquent, nous avons tous les droits à penser que nous réussirons à sauver l'industrie textile et que nous ne serons pas obligés de l'arrêter complètement.

V. S.

Une interview de Lénine

PARIS, 23. — Havas. — Interviewé par un correspondant du « New-York Herald », Lénine déclare ne pas voir pourquoi les nations capitalistes ne reprendraient pas les relations commerciales avec la Russie soviétiste. Celle-ci offre son blé, son lin et son platine. Elle accepte des locomotives et des machines agricoles. Quant aux Coopératives russes elles n'existent plus en tant que sociétés indépendantes. Elles ont été incorporées à l'Etat socialiste et ne sont que les organes de distribution du gouvernement des Soviets. Proposer une reprise des relations commerciales avec elles apparaît donc à Lénine une chose obscure et insincère.

Lénine ajoute que la solution du problème économique russe est liée à la solution mondiale. La Russie, dit-il, possède du blé, du lin, du platine, de la potasse et nombre de minerais dont

le monde a besoin. Il faudra qu'on vienne pour eux, que la Russie reste ou non bolchéviste.

En attendant, non seulement la Russie, mais l'Europe entière s'en vont à la ruine, et le Conseil suprême continue à tergiverser. La Russie comme l'Europe peuvent être sauvées de la ruine, mais il faut agir vite. Nous pouvons être écrasés par n'importe laquelle des puissances qui enverrait des armées contre nous, mais aucune d'elles n'ose le faire.

Interrogé sur la situation intérieure de la Russie, Lénine a répondu : Elle est critique, mais non désespérée. En terminant, le commissaire du peuple a déclaré qu'une partie des armées rouges avait déjà été transformée en armées de travailleurs. La Russie va continuer à placer toutes ses forces au service de sa reconstitution économique.

Gazette du Chef-lieu

A 18 ans, comme c'est le cas pour beaucoup de jeunes gens à Neuchâtel, je présais une grande attention à la vie des étudiants en casquette. J'attribuais à leurs faits et gestes autant d'importance qu'aux miens, ce qui n'est pas peu dire. L'idée ne me serait point venue qu'on pût ne pas considérer une réception de candidats à Zofingue ou à Belles-Lettres, une « tune » de circonstance ou l'annonce des « séances générales », c'est-à-dire des représentations au théâtre comme des événements dignes de défrayer pendant plusieurs jours toutes les conversations de la ville et de la banlieue.

C'est à la Société de Zofingue qu'allaient alors toutes mes sympathies, et je ne crois pas que beaucoup de zofingiens, même parmi les plus enthousiastes, aient aimé la « Blanche Maison » plus passionnément que l'auteur de ces lignes. Porter la casquette blanche eût été pour moi une volupté. Hélas, il aurait fallu pour cela être sur les bancs de l'académie, et ce n'est pas là, vous le pensez bien, que j'ai appris à mager. Mais j'avais à « Zofingue » des amis qui m'invitaient assez souvent aux séances. Grâce à eux, j'ai passé des instants de vrai bonheur, car j'aimais tout, à Zofingue. Il me souvient d'avoir écouté avec une réelle émotion, à la fête annuelle du Grütli, une page de l'historien Jean de Muller, qu'un étudiant lisait avec solennité, debout sur une chaise. Et je me rappelle aussi combien je fus flatté, un soir de « tune » de recevoir sur mon pantalon tout le contenu d'une chope de bière que le « fuchs major » avait renversée en frappant sur la table avec sa grande rapière. Tout de suite un « fuchs » attentif m'avait apporté une autre chope toute fraîche, cependant que l'homme à la rapière s'excusait dans une formule allemande qui me parut belle comme du latin...

Plus tard, mes sentiments ont changé. Quand j'ai compris le rôle que joue l'alcool dans les malheurs de ce pauvre monde, j'ai eu conscience qu'on boit trop chez les étudiants, et plus spécialement dans les sociétés qui observent le « comment ». « Tamarabondillier », cette belle histoire que Walther Biolley conte dans « Le grand coupable », a fait sur moi une forte impression. Un jour, j'appris que le « fuchs major » dont je viens de parler, était devenu pasteur. J'en ai été choqué, sans même pouvoir bien dire pourquoi. Une autre fois, on m'a parlé d'un ancien étudiant qui l'alcool l'avait perdu, et qui venait de se suicider, tout comme un personnage à la Pitoëff. Ça m'a fait froid... et ça m'a fait réfléchir.

Puis le cœur se fend de lui-même,
La fleur de son amour périt.

a dit le poète. Comme c'est vrai ! J'en étais venu à détester Zofingue autant que je l'avais aimé. Ses « tunes », ses élans patriotards, la fautilité de tant de Zofingiens, le rôle et l'esprit de beaucoup de « Vieux-Zofingiens » dans la vie publique, tout me dégoûtait...

Aujourd'hui, l'âge est venu pour moi, et, avec lui, l'apaisement. Moins exclusif, moins prompt à aimer ou à détester, je voudrais « éprouver toutes choses et retenir ce qui est bon ». Or, il y a du bon, beaucoup de bon, chez nos étudiants, quelle que soit du reste la couleur de leur casquette. Il y a la jeunesse, la foi, l'enthousiasme, l'ardeur des convictions, l'optimisme.

Et, puisque j'ai parlé plus spécialement des Zofingiens je voudrais les louer de l'habitude qu'ils ont de répéter chaque année le programme de leurs séances générales dans une soirée populaire à prix très réduits. Il faut les féliciter surtout de ce qu'ils s'efforcent de jouer aussi bien, aussi fidèlement devant ce public peu exigeant qu'ils le font les soirs précédents, devant la jeunesse riche et les gens qui se prennent pour quelqu'un.

J'ai été les entendre samedi soir, et je les ai applaudis de bon cœur. Ils ont fort bien joué un acte de Molière et une délicieuse comédie de Musset. Acteurs en général à l'aise sur les planches, travestis impeccables, rôles parfaitement sus, jeux de scène soigneusement étudiés : c'était tout à fait très bien ! La « monture » traditionnelle a royalement divertit ; plusieurs notabilités de la ville et d'ailleurs y étaient magistralement parodiées. C'est ainsi qu'un polisson de la troupe a mis la salle en gaité en imitant à la perfection le coup de chapeau élégant et fréquent de M. Philippe Godet. C'est évidemment un émule de Paul Reboux, l'auteur du livre fameux « A la manière de... »

Le vieux margeur.

NOUVELLES SUISSES

Recrudescence de la grippe

HERISAU 23. — Devant les rapides progrès de l'épidémie de grippe, la commission sanitaire cantonale a interdit la danse, ainsi que tous les exercices de chant, concerts, représentations théâtrales et autres divertissements dans l'ensemble du canton. En outre, les communes ont été autorisées à prendre d'elles-mêmes telles autres mesures que pourrait exiger la situation sanitaire et à interdire, par exemple, tous les rassemblements, ainsi que l'office divin.

Au cours de la semaine dernière, on a enregistré à Hérisau 90 cas nouveaux de grippe, trois cas d'encéphalite-léthargique et un décès dû à la grippe.

ZURICH, 23. — L'épidémie de grippe qui sévit actuellement à Zurich risque bien d'égaliser en intensité celle de 1918, de funeste mémoire. Bénigne au début, elle a pris un caractère dangereux et les cas graves augmentent rapidement; ces jours derniers, elle a causé 15-20 décès par jour. Le personnel postal est si fortement atteint que le service a dû être sensiblement réduit; il y a aussi 150 malades parmi les employés de tramways.

Les autorités ont pris des mesures sévères pour enrayer le mal; le service sanitaire a été obligé de réquisitionner des automobiles privées pour le transport des malades à l'Hôpital cantonal qui est archi-plein.

Horrible suicide

CONCISE, 22. — Une habitante de Concise, mère de trois enfants en bas âge, s'est tuée au moyen d'un masque servant à l'abatage du bétail.

Deux drames après boire

BRUGG, 23. — Dans la soirée de samedi, trois hommes se trouvaient réunis dans une auberge située à la lisière de la forêt à Hausen, près de Brugg. L'un d'eux s'étant éloigné pour un instant dans le bois, les deux autres le suivirent avec l'intention de l'effrayer. Mais leur camarade, se saisissant d'un gourdin, qui lui tomba sous la main, en frappa, dans l'obscurité, Friedrich Schaffner si violemment que celui-ci s'écrouta sur le sol et succomba peu après à une fracture du crâne. Agé de 42 ans, Friedrich Schaffner était père de trois enfants. L'auteur de cet homicide est un ouvrier de fabrique père de dix enfants et jouissant d'une bonne réputation.

RORSCHACH, 23. — M. Benz-Wegmann a tué, par erreur, d'un coup de feu, M. Marti, chauffeur de locomotive aux C. F. F., qu'il avait pris pour un cambrioleur en l'apercevant la nuit dans son jardin. Or, cette hypothèse était absolument exclue dans le cas de M. Marti, qui jouissait d'une bonne réputation. On croit qu'étant pris de boisson, il se sera aventuré par inadvertance dans le jardin de M. Benz.

Nouvelles de Respublica

L'Italie désire une convention

BERNE, 24. — Respublica apprend que le gouvernement italien serait ardemment désireux de passer avec la Suisse une convention réglant la situation des ouvriers italiens sur territoire suisse. Des notes diplomatiques ont déjà été échangées. Le Département de l'Economie publique poursuit l'étude des questions que soulève la demande de l'Italie. Il est possible que des conférences consultatives, tant du côté patronal que du côté ouvrier soient appelées à donner leur avis. L'Italie se plaint surtout que ses ressortissants ouvriers travaillant en Suisse ne sont pas mis au même bénéfice de la loi que les ouvriers suisses notamment en ce qui concerne les assurances. Le gouvernement italien qui déclare traiter les ouvriers suisses sur territoire italien comme les siens invoque ce fait avec d'autres pour demander la réciprocité à la Suisse. Il voudrait même que ses consuls en Suisse (chose inadmissible) soient autorisés à enquêter quand ils le voudraient dans les chantiers où sont occupés ses ressortissants. De son côté, l'autorité suisse répond en disant que les contrats d'ouvriers italiens sont signés sur territoire italien et que par conséquent les lois suisses n'y sont pas applicables. La question doit évidemment être tranchée définitivement d'un commun accord avec les parties intéressées.

— Respublica apprend que le Département fédéral de police qui s'est occupé de résolutions

prises dans différentes assemblées pour commander la revision générale du contrôle des étrangers a convoqué pour le 25 février à Berne les chefs des Départements de police cantonaux pour discuter de cette question. M. le professeur Delaquis rapportera.

Cette même conférence s'occupera de l'interdiction de la circulation des automobiles le dimanche et pendant certaines heures de la nuit, (initiative Brandenberger de Zurich). Le rapport a été confié à M. le Dr Wettstein, conseiller d'Etat à Zurich. Si on dispose du temps nécessaire, la conférence traitera encore la censure des cinématographes.

— Respublica apprend que M. Junod envoyé autrefois comme ministre plénipotentiaire de Suisse en Russie n'acceptera plus de poste dans la diplomatie. Il se verra entièrement à l'Office fédéral du tourisme dont la direction lui a été confiée.

— Respublica apprend que le visa spécial pour les passagers des voyageurs qui vient d'être accordé entre la France et la Suisse sera établi très prochainement pour le transit des voyageurs anglais. Les démarches diplomatiques semblent avoir abouti. Du côté de l'Italie, la question n'est pas aussi avancée. Le gouvernement ferait quelques difficultés.

— Les fabriques de chocolat suisses qui avaient dû suspendre leurs exportations pour Hankow en Chine depuis 1915 vont reprendre le trafic très prochainement.

— Respublica apprend de Berlin que les machines de précision tels qu'instruments de physique, instruments de laboratoire, destinés à l'exportation ont été augmentés de 225 pour cent.

— A Paris a été créée une banque commerciale par actions pour la Russie et le Levant avec un capital de 10 millions de francs.

JURA BERNOIS

PORRENTURUY. — Pour la propagande en vue de la violation du 21 mars concernant la loi sur la réglementation du travail, des militants syndicalistes donneront des conférences dans notre région.

Notre camarade E.-P. Graber, conseiller national, nous avise que les conférences annoncées pour Porrentruy et Courgenay seront retardées d'une semaine soit pour les 10 et 11 mars. Ce retard est la suite des sessions du Conseil national.

RECONVILIER. — L'option locale. — Le secrétaire antialcoolique suisse à Lausanne vient de lancer un appel aux sociétés abstinentes de toute la Suisse, tendant à organiser des votes d'essais pour l'abolition de l'eau-de-vie. Notre localité ne restera pas en arrière. Il s'est formé un comité qui se chargera de faire la distribution de bulletins de vote. Que chaque camarade fasse bon accueil aux distributeurs et vote OUI.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Conférences et spectacles. — Ce soir, au Beau-Séjour, ligue des locataires.

Jeu après-midi, à la Rotonde, thé-matinée en faveur d'œuvres scolaires. Nous y reviendrons demain. (Voir aux annonces.)

Jeu soir, à la Salle des Conférences, concert par l'« Orphéon »; prix, 3 fr. 50, 2 fr. 50 et 1 fr. 50.

LE LOCLE

Parti socialiste. — Les membres du parti sont informés qu'une assemblée générale aura lieu vendredi 27 février. Le local sera indiqué ultérieurement. Le Comité.

Dévouement. — Trop d'ouvriers se laissent encore prendre aux grossiers mensonges de la presse bourgeoise. Trop d'exploités croient encore aux promesses capitalistes publiées dans la « Gazette du Locle » en particulier. C'est pourquoi c'est le devoir de tout vrai et bon socialiste de vouer une petite partie de son temps à mettre sous les yeux de tous ces spoliés, la « Sentinelle », qui dévoile toutes les vilénies du régime actuel.

A une assez forte majorité, le parti s'est mon-

tré favorable au lancement des huit pages. Que tous ceux qui ont voté pour fassent leur devoir en venant ce soir, à 8 heures, au Cercle ouvrier; il y a du travail. Yaxa.

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée du parti

Nous attirons l'attention de tous les camarades sur l'importante assemblée du parti qui aura lieu demain soir au Cercle ouvrier et dont l'ordre du jour est donné dans les convocations. Outre les rapports et nominations statutaires, l'assemblée devra préparer le prochain congrès cantonal et désigner les délégués. Que chacun réserve sa soirée et contribue à revêtir cette séance annuelle.

Les Zois au Théâtre

Encore une soirée d'exubérante jeunesse, hier soir, au Théâtre.

Les Zofingiens, selon leur habitude, nous ont amené un programme varié et excellent. Notons tout d'abord les deux pièces « La jalousie de Barbouillé », de Molière, et « Il ne faut jurer de rien », de Musset. Les acteurs, dont certains possèdent de réelles qualités dramatiques, ont su donner à cette première farce du grand maître français toute la truculence qui fit sa célébrité. « Il ne faut jurer de rien » fut interprété comme le demande le théâtre de Musset, c'est-à-dire d'une manière toute spirituelle. Enfin, la revue débordante de jeunesse et d'esprit a déridé même les plus pessimistes.

Nous remercions et félicitons encore une fois nos amis les Zofingiens pour le goût avec lequel ils composent leur programme et nous nous réjouissons de les applaudir l'année prochaine.

E. W.

RAVITAILLEMENT COMMUNAL

Un lot de couvertures américaines, en drap kaki, est arrivé au Ravitaillement. (Voir aux annonces.)

Distribution des cartes de lait

La distribution des cartes de lait pour le mois de mars 1920 se fera jeudi 26 et vendredi 27 février 1920, dans les collèges et à l'Hôtel-de-Ville, dans l'ordre habituel.

Les cartes supplémentaires aux malades seront distribuées par l'Office de ravitaillement, au Juventuu.

Les personnes qui ne retireront pas leurs cartes dans les bureaux de distribution sont passibles d'un droit de 50 centimes. Celles qui demanderont l'envoi de leurs cartes par la poste devront adresser leur demande au Bureau de la Police des habitants, en indiquant les noms et adresses exactes et en joignant 75 centimes en timbres-poste pour les frais et l'affranchissement des plus recommandés. A défaut, les cartes ne seront pas expédiées.

Remarques importantes. — Il est urgent que le contrôle des cartes remises se fasse sur place. Toute réclamation doit être immédiatement faite aux distributeurs, car elle ne sera pas admise si elle était présentée tardivement. Nous rappelons aussi que les cartes doivent être soigneusement conservées, puisqu'en aucun cas, elles ne peuvent être remplacées.

Concert Szigeti

Le programme du concert de mercredi soir, à la Croix-Bleue, par le violoniste Szigeti, est d'un éclectisme parfait. Très peu d'œuvres inscrites, mais quelles œuvres! D'abord, la « Sonate », de Brahms, pour violon et piano; puis la « Chaconne », de Vitali, p^r violon et piano; ensuite, une sonate de Bach (sarabande et bourrée) pour violon seul; enfin, à côté d'œuvres de moindre envergure, le fameux « Trille du diable », de Tartini.

Le piano sera tenu par Mlle Elsa de Gerzadek, l'artiste si justement appréciée du Tout Lausannois. Ce sera la soirée de grand art par excellence.

La location est ouverte au magasin Beck.

Évitons les pétards

A l'occasion du 1er mars, il est coutume de faire partir des pétards et autres explosifs. Cette année, par égard pour les nombreux malades, dont quelques-uns sont gravement atteints, ne serait-il pas possible d'éviter tant de bruit, en tout cas en ville et surtout dans les corridors.

Conférence Stauffer

Nous rappelons à la population les deux conférences d'art organisées par la Jeunesse socialiste à l'Amphithéâtre. Le sujet: « De Watteau à Prud'hon » sera traité par notre très sympathique ami William Stauffer, qui ne manquera certainement pas d'intéresser les auditeurs. Que chacun réserve ses mercredi 25 et jeudi 26 février.

Ecole de Travaux féminins

Pour cause de maladie, les cours de coupe donnés par Mme Fath-Labrousse n'auront pas lieu cette semaine.

La Scala

Le très beau film « L'Ecole d'équitation de Saumur » mérite une mention spéciale. C'est le meilleur document sportif présenté à ce jour.

Pour le lancement des huit pages

Listes précédentes, fr. 438.51

D. L., Cernier, 0.45; F. P., Cormoret, 0.45; F. G., Nidau, 0.45; B. A., Cernier, 0.45; B. E., Neuchâtel, 0.45; T. O. G., 0.60; G. P. R., Villeret, 0.45; B. C. W., Villeret, 0.45; N. P., Villeret, 0.95; Z. A., Bienne, 0.35; H. A., Le Locle, 0.45; B. F., Le Locle, 0.45; N. P., Neuchâtel, 0.45; T. W., Neuchâtel, 0.90; C. H., Madretsch, 0.45; F. O., Bienne, 0.45; C. A., Fleurier, 0.45; W. C., Neuchâtel, 0.45; P. E., Neuchâtel, 0.45; G. L., Neuchâtel, 1.95; R. A., Neuchâtel, 0.95; G. M., St-Mier, 0.45; G. R., Tramelan, 0.45; A. P., Eyfeld, 0.45; P. A., Doubs, 0.95; G. P. L., Neuchâtel, 0.45; D. A., Neuchâtel, 0.45; D. P., Neuchâtel, 0.45; G. A., St-Mier, 0.45; N. R., Villeret, 0.95, = 16.70

Pour le lancement des 8 pages. Parti socialiste Corcelles-Cormondrèche 20.—

Total. . . fr. 475.21

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — La Persévérante.

— La commission d'organisation de la tombola et la commission des lots sont convoquées pour ce soir à 8 heures au café Lutz.

— Libre Pensée. — Ce soir, à 8 heures, au collège primaire, salle n° 20, causerie de M. Jeanmairet.

LE LOCLE. — La commission de la « Sentinelle » se réunira mardi à 9 h. au Cercle.

NEUCHÂTEL. — Comité d'organisation de la fête des chameaux, mercredi à 8 h. et quart, au Monument.

Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale annuelle

Mercredi 25 février 1920, à 8 1/2 h. du soir au CERCLE OUVRIER

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du comité, du caissier et des vérificateurs de comptes;
2. Nomination du comité;
3. Assemblée cantonale des délégués à Neuchâtel du 29 février;
4. Assemblée d'Oltén, 14 mars 1920;
5. Divers.

Il ne sera pas envoyé de convocations personnelles.

Le Comité.

UN HOMME AVERTI se préserve de tout le cortège de maux que peut entraîner un refroidissement mal soigné, par l'usage régulier des **Tablettes Gaba**, qui guérissent **toux, enrhumement, maux de gorge.**



Méfiez-vous!
Exigez les **Tablettes Gaba**
en boîtes bleues, à fr. 1.75

„A la Havane“ Cigares Cigarettes Tabacs Edwin Muller

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

51

LA ROBE DE LAINE

PAR

Henry BORDEAUX

(Suite)

Elle parlait à peu près seule, car le silence avait gagné de place en place à mesure qu'on avait suivi sa direction. Subitement tous les assistants s'intéressèrent à cette rencontre, à ce duel de femmes. Un spectacle piquant s'offrait: on se pressa au premier rang, pour n'en perdre ni une expression, ni une parole. Ma vie privée n'était donc un secret pour personne, dans un monde où chacun est à l'affût des fautes d'autrui pour trouver dans leur découverte un exemple, une excuse, une occasion de calomnie ou de vengeance. Mais pourquoi Mme de H... cherchait-elle un éclat si facile à éviter? Accoutumée à la publicité, elle avait les avantages de l'opinion toujours tournée aujourd'hui vers les situations fausses. La timidité, la crainte de Raymonde, prises pour du dédain, lui valaient peu de sympathies; on la verrait égorger sans déplaisir. Dans ce salon comme au coin d'un bois, on guettait la mort, on respirait une odeur de sang.

Un peu en arrière de ma femme, je ne pouvais intervenir sans me porter au-devant de Mme de H... dont je ne m'expliquais pas la machina-

tion. Visiblement celle-ci n'était disposée à aucune avance. Raymonde, paralysée, si pâle que c'était à se demander comment elle demeurerait debout, livrée au public comme ces vierges chrétiennes que, dans l'arène du Colisée, on donnait aux bêtes, se figeait dans sa peur. Et je me vis dans les yeux de Pierre Ducal qui me visaient.

Je m'avancerais quand Raymonde réussit à commander à ses mouvements. Elle fit un pas vers Mme de H... et poussa l'héroïsme jusqu'à lui tendre la main, à elle aussi. En même temps que ce geste s'accomplissait, une image s'imposait à mon esprit: ce pur profil lumineux se découpait sur l'aurole dont on a coutume de nimbler les martyrs. Image involontaire et fugitive, dont je me souviens très nettement maintenant, mais que j'avais oubliée une seconde plus tard, car je me raisonnais et remettais les choses au point, en même temps que notre entourage, déçu, se dispersait, achevait d'ôter à la scène la moindre importance.

« Elle ne sait rien. Comment saurait-elle? Je m'inquiétais sans raison. On se figure bien inutilement qu'il se passera des choses, et il ne se passe jamais rien. Personne même ne s'est douté de quoi que ce soit... »

Tant nous excellons à rapetisser les événements dont nous avons été témoins: ils sont pareils à des balles mortes; le danger dont ils étaient chargés, ne le retrouvant plus, on le nie.

Un concert devait occuper une partie de la soirée. Mme de H... qui poursuivait un but dont je ne me rendais pas compte encore, m'appela auprès d'elle, me désigna une chaise qu'elle m'avait gardée. Personne n'en prit ombrage. L'intérêt s'était porté ailleurs, sur d'autres drames secrets qui se jouaient là, que l'on soupçon-

nait ou connaissait, que l'on inventait quelquefois et qui justifiaient ensuite une intuition merveilleuse, et si fréquente, des affinités.

Nous restâmes ainsi côte à côte. Elle ne me délivra même pas au cours d'un entr'acte. Et je m'habituai à chercher les effets de ma cruauté sur ma victime qui, délaissée, était à quelques pas de nous.

« Ducal, me demandai-je, n'ira-t-il pas lui parler, puisqu'elle a pardonné? »

Je le souhaitais, afin qu'elle ne partît pas isolée. Ducal n'y alla pas. Son respect le guidant, il n'envisageait pas ce pardon comme une autorisation de se rapprocher. Et il partit sans chercher à la saluer. Elle ne le remarqua pas. Quelle leçon pour moi dans ce changement d'un cœur desséché qu'une grâce divine avait rafraîchi!

Lorsque nous rentrâmes, Raymonde et moi, dans mon impitoyable egoïsme je lui aurais volontiers montré ma satisfaction. Ne s'était-elle pas bien comportée? Et moi, je me sentais soulagé, presque heureux.

Au moment de nous séparer, elle me regarda bien en face et je brusquai nos bonsoirs. J'avais lu dans ses yeux trop grands ouverts:

« N'es-tu pas content de moi, cette fois? N'ai-je pas rempli mon devoir, tout mon devoir, plus que m'avait insultée, de ta maîtresse qui me bafouait. La douleur ne m'a pas tiré un cri. Je me suis tue, car je suis ta femme indissolublement. Mon amour et Dilette te répondent de moi. Mais toi, qu'as-tu fait de tes promesses? »

Et je fus tenté de la retenir, de lui avouer mon indignité. Elle me pardonnerait; j'étais sûr qu'elle me pardonnerait. Comme ces métaux précieux qui découvrent les tares secrètes de notre corps, le rayonnement de sa droiture me semblait éclai-

rer mes mensonges. En hâte j'écartai cette déraisonnable exaltation. Allons donc! Pour nous avoir vus au Bois ensemble, quelle preuve pouvait-elle invoquer? Non, non, il ne s'agissait point d'héroïsme. Elle avait simplement compris que la petite déclaration de Pierre Ducal ne méritait pas l'anathème, et que l'esprit de Mme de H... piquait ma curiosité. Tout le reste n'était que vaines et ridicules complications. En somme, la rencontre redoutée n'avait provoqué aucun incident. A quoi bon me tourmenter.

* * *

Je ne tardai pas à surprendre le dessein de Mme de H... qui affectait de se montrer avec moi en public. N'osa-t-elle pas, un soir, réciter un poème où l'on voulait voir des allusions? Car nos poètes, aujourd'hui, précisent leurs confidences, loin de les tourner en thèmes généraux. Elle voulait, par quelque scandale, contraindre Raymonde à la séparation. Toutes, elles célèbrent l'amour libre et pratiques, entendent conquérir par son moyen tous les avantages sociaux; et, quand elles les ont, elles déploient de merveilleuses facultés d'organisation pour que la passion ne leur en ôte aucun.

(A suivre).



Ouvriers conscients, soutenez votre journal en payant ponctuellement votre dû.

Coopératives Réunies

Vient d'arriver

1 wagon Choux-fleurs du Midi

aux plus justes prix

En vente dans nos magasins de légumes

Paix 70 Numa-Droz 2

1595



Ville de La Chaux-de-Fonds

Distribution des cartes de lait

Les cartes pour le mois de mars 1920 seront distribuées les **jeudi 26** et **vendredi 27 février 1920**, dans les collèges et à l'Hôtel-de-Ville, dans l'ordre publié jusqu'à ce jour.

Heures d'ouverture des bureaux : de 8 heures à midi, de 2 à 6 heures et de 7 à 9 heures du soir. Ces dernières sont réservées aux personnes travaillant dans les ateliers et fabriques.

Elles sont uniquement échangées dans les collèges.

Sont passibles d'un droit de fr. 0.50.
a) Les personnes qui ne se seront pas présentées dans les bureaux de distribution et qui réclameront tardivement leurs cartes au bureau de la Police des Habitants.

b) Celles qui demanderont au même bureau l'envoi des cartes par la poste, ces dernières donneront exactement leurs nom et adresse, et joindront, à chaque demande, fr. 0.75 en timbres-poste, les expéditions se feront sous pli recommandé.

Se munir du permis d'habitation ou de domicile.
Les enfants ne sont pas admis.

1595

1611

1612

1614

1616

1618

1620

1622

1624

1626

1628

1630

1632

1634

1636

1638

1640

1642

1644

1646

1648

1650

1652

1654

1656

1658

1660

1662

1664

1666

1668

1670

1672

1674

1676

1678

1680

1682

1684

1686

1688

1690

1692

1694

1696

1698

1699

1700

1701

1702

1703

1704

1705

1706

1707

1708

1709

1710

1711

1712

1713

1714

1715

1716

1717

1718

LA SCALA PALACE

1609 1610

Encore ce soir et demain

L'Appel du cœur

UN FORBAN

L'ÉCOLE D'ÉQUITATION DE SAUMUR

Par amour

Grand roman d'aventures

Au tournant de la vie

par William Russel

Parfumerie C. Dumont

12, Rue Léopold-Robert, 12

LA CHAUX-DE-FONDS

Pour se raser soi-même achetez ce qu'il vous faut chez DUMONT.

Rasoirs anglais dep. fr. 5.50.
Rasoirs Gillette et autres marques.
Cuir et pâte à aiguiser.
Godets à savon. Savon en poudre dep. 75 la boîte.
Savons en bâton dep. fr. 1. Savon Gibbs et Colgate.
Pierre d'alun pour enlever le feu du rasage.
Crayons pour arrêter le sang, 1,25 pièce.
Tondeuses, divers genres et marques dep. fr. 10.
3 coupes. — Sur demande envoi au dehors contre remboursement. 1412

Commission Scolaire
La Chaux-de-Fonds

Conférence publique
le mardi 24 février 1920
à 8 1/2 h. du soir
à l'Amphithéâtre du Collège primaire

SUJET : 1588

La flore des Alpes
avec projections
par M. le Dr **E. Hofmänner**
professeur

Au Magasin

SŒURS JEANNERET

Téléphone 3.99 — LE LOCLE — Place du Marché

Toujours bien assorti en 1202

Bijouterie Or 18 kt, Plaqué, Argent

soit : **Bagues, Chevalières**
Colliers, Pendentifs, Chaines de Messieurs
Sautoirs, Bracelets, Médailleurs
Epingles de cravates, Boutons de manchettes
ALLIANCES - Broches - ALLIANCES

10 % sur la bijouterie — 5 % sur les alliances

Alle Appenzeller
von La Chaux-de-Fonds u. Umgebung sind hiermit freundlich eingeladen, sich zu einer konstituierenden des Versammlung, **Donnerstag, den 26. Feb. im Hotel zur Sonne, rue du Stand 4, einzufinden.** 1614

Die Gründer.

Herboriste
Marcel Bourquin
La Chaux-de-Fonds
55, Rue Léopold-Robert, 55
Téléphone 19.54 904

TRIPES AL MILANAISE

Seethal

Scop 150000

Acheveurs
d'échappements
pour 10 1/2 l. Fontainemelon soignées seraient engagés de suite à la **Fabrique A. Eigeldinger fils**, Paix 129. 1583

NICKELAGE
On demande une ouvrière nickelleuse ou a défaut jeune fille a mettre au courant. 1533
S'adresser chez **Houriet-Robert**, Charrière 3.

Bonne décalqueuse
est demandée par fabrique de cadrans métal. Place stable et bien rétribuée. Offres sous chiffre 1619 à **La Sentinelle**.

Metteur en marche
très capable est demandé par **Fabrique du Parc** 1600

Acheveurs
On demande deux bons ouvriers pour moulin. Fontainemelon 8 1/2 et 9 1/2 lig. Bon travail assuré. — S'adresser chez **Paroz et Sengstag**, Crêt 5. 1606

Agents débrouillards
sont demandés dans toutes les localités employant le gaz, pour placement d'articles de ménage patentés. Grosses commissions. S'adr. à **Paul Fuchs**, agence commerciale, Arcueil. 1615

Toilette intime
adressez-vous « Au Fleuron », Neuchâtel, Parc 31. Discretion. Renseignements. Demandez aussi : **Sève pour les seins**, développe et raffermi. Un essai vous convaincra. Prix : fr. 9.50.

Piano. On cherche à acheter un piano en bon état. Paiement comptant. Ecrire sous n° 1590 au bureau de **La Sentinelle**.

A vendre pour faute d'emploi un burin-fixe tout neuf, cédé à moitié prix. S'adresser chez **M. Edouard Joriot**, rue du Progrès 21, **Le Locle**. 1561

A vendre un outillage complet de cadran d'horlogerie, à l'état de neuf. — S'adresser **Hôtel-de-Ville 50 b.** 1585

Aux fiancés. armoire à glace, un divan et des tableaux à l'huile. — S'adress. rue de la Paix 69, 1^{er} étage. 1567

A vendre une poussette usagée mais en bon état, à bas prix. — S'adresser Nord 45, plainpiéd à droite. 1520

Couleuse On demande à acheter d'occasion une couleuse en bon état. S'adresser rue du Nord 161, 3^{me} étage. 1607

On demande à acheter 10 à 12 mètres de treillis usagé, mais en bon état, de 2 mètres de haut. Faire offres le soir après 6 heures, Doubs 121, sous-sol. 1601

Chambre. Jeunes gens mariés cherchent à louer une chambre meublée ou non, avec occasion de cuire. — S'adr. Commerce 135, 3^{me} à droite. 1518

A louer chambre non meublée à personne de toute moralité. Paiement d'avance. S'adr. rue du Doubs 143, plain-pied. 1605

Achat et vente de livres usagés, en tous genres, aux meilleures conditions, chez **M. Kröpfli**, Parc 66. 710

R.L.-MÉROZ, méd.-dent.

ancien assistant
de l'Ecole dentaire de Genève

P.5258J.
1583

recevra

à partir du 27 février prochain tous les
Vendredis et Samedis
de 9 h. à 12 h. et de 1 h. 1/2 à 7 h.

Rue Francillon N° 18, 2^e étage
SAINT-IMIER

On demande cuisinières, sommeliers, bonnes servantes. — S'adresser au Bureau de placement D.-Jeanrichard 43. 1591

Perdu vendredi 6 février, depuis la place de l'Ouest à la rue de la Montagne par Montbrillant, une **fourrure de dame**. Prière de la rapporter, contre récompense, rue de la Montagne 38, rez-de-chaussée. 1578

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Du 23 février 1920

Naissances. — Huguenin-Virchoux, Numa, fils de Numa, horloger, et de Léa-Adèle née Wuilleumier, Neuchâtelois. — Jeanneret-Grosjean, Maurice-Charles, fils de Charles-Julien, bottier, et de Mathilde-Olga née Füg, Neuchâtelois. — Monnet, René-Henri, fils de Henri-Charles, estampeur, et de Chiara-Angela née Muradori, Neuchâtelois. — Weik, Jane-Yvonne, fille de Edmond, remonteur, et de Irène-Marguerite née Walter, Neuchâtelois. — Malcurat, Jacqueline-Marguerite, fille de Eugène-Antoine, magasinier, et de Marguerite née Amey, Neuchâtelois. — Caussignac, Gilbert-Michel-Aimé, fils de Albert-Théophile, photographe, et de Blanche-Suzanne née Benguerel-dit-Perroud, Bernois.

Promesses de mariage. — Müller, Paul, photographe, et Arnould, Hedwige-Maria, commis, Bernois. — Mayer, Charles-Paul, commis, Neuchâtelois, et Girard, Nelly-Léa, finisseuse de boîtes, Vaudoise. — Kübler, Robert-Emile, faiseur de pend., et Gertsch, Louise-Alice, ménagère, tous deux Bernois.

Mariages civils. — Corsini, Luigi, maçon, et Comoletti, Maria-Mitilde-Carolina, ménagère, tous deux Italiens. — Tripet, Léon-Emile, pasteur, et Dubois, Hélène-Angèle, tous deux Neuchâtelois. — Gutmann, Fritz-Edouard, horloger, Bernois, et Hélène-Bertha Augustin (dite Kramer), ménagère, Allemande.

Décès. — Inhumée aux Epitaphes : 148. Pierrehumbert née Wuilleumier, Caroline, veuve de Jules-Alfred, Neuchâtelois, née le 16 octobre 1857. — Incinération n° 555 : Robert-Nicoud, Marie-Amélie, fille de Frédéric et de Evodie née Robert-Nicoud, Neuchâtelois, née le 21 décembre 1847. — 4089. Leibundgut, Nicolas, veuf de Elisabeth née Belner, Soleurois, né le 17 juillet 1840. — 4090. Jeanmaire-dit-Quartier, Louis-Alfred, fils de Louis-Albert et de Juliette-Elvina née Vuille-dit-Bille, Neuchâtelois et Bernois, né le 1^{er} août 1919. — 4091. Sester née Joly, Maria-Eugénie, épouse de Joseph-Emile, Française, née le 25 décembre 1866.

Option locale
Prière aux chefs de quartiers, qui ne l'auraient pas fait encore, de remettre leurs bulletins dans l'enveloppe en mains du président du Comité, agence de la Croix-bleue, de 5 1/2 à 7 h. du soir, avant **jeudi prochain 26 février**.
Les personnes qui n'auraient pas été atteintes par les distributeurs peuvent également, avant **jeudi**, réclamer et signer un bulletin de vote, soit à la librairie coopérative, soit chez le concierge de la Croix-bleue. P 21393 C 1617 **Le Comité d'Initiative**.

Pompes funèbres
Mme V^{ve} Jean Lévi
se charge de toutes démarches **Cercueils** de bois, transports et fournitures de deuil.
Corbillard-Automobile et Fourgon de transport. 1343
Tél. 16.25 (Jour et Nuit)
16, Rue du Collège, 16

Etat civil du Locle
Du 23 février 1920

Naissance. — Maurice-Roger, fils de Jean-Oscar Hugli, étampeur, et de Jeanne-Hélène née Othenin-Girard, Bernois.

Mariage. — Charpillot, Ami-Félix, horloger, et Muller, Cécile-Alice, les deux Bernois.

Promesses de mariage. — Widmann, Henri, cordonnier, Neuchâtelois, et Duthel, Marie-Antoinette-Esther, couturière, Genevoise. — Schlunegger, Johann, ouvrier de fabrique, Bernois, et von Känel, Rosa-Lydia, Allemande.

Les membres de l'**Assurance** au décès du Cercle Ouvrier sont avisés du décès de

Monsieur Nicolas Leibundgut
leur regretté sociétaire, membre fondateur de la société.
1599 **Le Comité.**

Les membres du **Cercle Ouvrier** sont avisés du décès de **Monsieur Nicolas Leibundgut**
leur regretté collègue, membre honoraire.
1603 **Le Comité.**

*Ne pleurez pas mes bien-aimés,
Enfin mes tourments sont passés !
Je pars pour un monde meilleur
En priant pour votre bonheur,*

Madame et Monsieur Charles Bitterlin ; Madame et Monsieur Lucien Barbezat, à Douai (France) ; Madame et Monsieur Jules Egé et leurs fils Jules et René ; Monsieur et Madame Arthur Leibundgut, à Renan ; Monsieur Eugène Hubert, à Izleuk (France) ; Monsieur et Madame Francis Plangon, à Dôle (France) ; Madame et Monsieur Charles Loertscher ; Madame et Monsieur Paul Prétot et leur fille Germaine ; Monsieur et Madame Arthur Leibundgut ; Monsieur Jules Leibundgut et sa fiancée Mademoiselle Eugénie Pasquali, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Nicolas LEIBUNDGUT

leur cher et vénéré père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, enlevé à leur affection le 22 février, dans sa 80^{me} année, après une longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 23 février 1920.

L'enterrement aura lieu **mardi 24 courant**, dans la plus stricte intimité.

Domicile mortuaire : **Combe-Grieurin 35.**
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire. 1592

COURTELARY

Repose en paix.

Monsieur Emile Charpié, à Courtelary ; Monsieur Henri Charpié, instituteur, à Bévillard ; Mademoiselle Henriette Charpié, à Courtelary, ainsi que les familles Kramer, Tschantz, Buchser, Rothen, Charpié, Ruckstuhl et Jaccard, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine,

Madame Ida CHARPIÉ née KRAMER

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 49^{me} année, après une longue et pénible maladie, supportée avec résignation.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **mercredi 25 courant**, à 1 heure de l'après-midi. 1608

Domicile mortuaire : **maison Thonig.**

Administration de « La Sentinelle »

Employé ou Employée

sérieux et capable, connaissant la comptabilité, la machine à écrire et la sténographie, est demandé.

Salaire sera déterminé suivant capacités. Entrée immédiate.

Adresser offres avec copies de certificats sous chiffre 1448 au bureau de **La Sentinelle**.

Salle de la Rotonde - Neuchâtel

Judi 26 février 1920, dès 15 h.

Thé-matinée

organisé par la **Société Pédagogique de Neuchâtel** en faveur

d'œuvres scolaires de bienfaisance
(Colonies de vacances, Fonds Pestalozzi, Ecole de plein air)

Programme :
Rondes enfantines - Chants - Déclamations
Gymnastique - Orchestre

Thé :: Pâtisserie :: Cartes postales
Vente de programmes illustrés
Invitation cordiale à tous les amis de l'école 1613

Entrée 70 centimes

Les enfants ne seront admis que s'ils sont accompagnés par des adultes

Tapisserie - Décoration
FEHR, Puits 9

Meubles - Literie - Réparations

TEINTURERIE
LAVAGE CHIMIQUE
Place du Marché - Parc 74 - Ronde 29
G. MORITZ 1292

Vins Neukomm & C^e
Tél. 68
P208240 6878

HOTEL du SOLEIL

4, Rue du Stand, 4

Toujours à disposition des organisations ouvrières, belle salle de comités ou assemblées.

Tous les samedi et dimanche, soupers. — Consommations de premier choix. 851

Se recommander.

Ed. HAFNER.

N'oubliez pas les petits oiseaux.

Chaussettes
laine et mi-laine
à prix très bas

Gants
fourrés à manchette
pour automobilistes

GANTS
de ville

Chaussures
Américaines récupérées

COSTUMES
pour jeunes gens

Gourdes

Coupons de drap

Sœurs Gasser
61
Rue de la Serre 61

La question russe

Elle préoccupe le Conseil suprême

LONDRES, 24. — Havas. — A la fin de la journée M. Millerand a reçu quelques journalistes auxquels il s'est borné à indiquer les questions traitées par le Conseil suprême aujourd'hui et demain. Il a ajouté que le plus important a été fait en ce qui concerne la question russe dont le conseil s'est occupé dans les séances du matin et de l'après-midi. Elle sera terminée mardi matin, puis l'on abordera la question turque.

La question de l'examen du traité de paix avec la Turquie ne sera pas terminée cette semaine. Les travaux du conseil sont très avancés en ce qui concerne les principes et les directives.

Les alliés sont d'accord sur les affaires russes, aussi bien que sur la question de secours accordés à la Pologne. Le conseil a décidé de s'occuper également de la vie chère, mais sans que cette question soit en rapport avec la question russe.

M. François Marsal, ministre des finances, a été convoqué par M. Millerand mais on ignore encore s'il pourra venir.

La question de la vie chère sera examinée jeudi par le conseil. L'étendue des travaux du conseil pourra demander plus d'une semaine, cependant M. Millerand partira vendredi ou samedi matin pour Paris, afin de pouvoir accompagner le président de la République dans son voyage à Bordeaux.

Assistaient lundi matin à la conférence du conseil suprême : M. Lloyd George, lord Curzon, MM. Millerand, Cambon, Berthelot, Nitti, Scialoja et Chenda.

D'après le « New-York Herald » l'Angleterre, le Japon et l'Italie auraient décidé de reconnaître le gouvernement des soviets. Cette nouvelle est inexacte. Ces gouvernements se sont montrés d'accord pour écarter la reconnaissance du gouvernement soviétique. Le Japon, notamment est parmi les Etats qui font des réserves expresses sur les conséquences qu'aurait le fait d'engager des rapports commerciaux avec des organismes qui ne sont pas suffisamment indépendants du gouvernement bolchéviste.

La Finlande désire signer la paix avec les Soviets

HELSINGFORS, 24. — Havas. — On annonce officiellement que le gouvernement finlandais suit avec joie les événements au sujet des négociations de paix avec les bolchévistes et qu'il agit de concert avec les Etats qui ont participé à la conférence d'Helsingfors, particulièrement avec le gouvernement polonais. La Finlande n'a reçu aucune proposition du gouvernement des soviets.

Elle est en revanche entrée en pourparlers avec la Pologne, dans le but d'entamer des négociations de paix avec la Russie des soviets.

Le journal bolchéviste russe « Isvestia » annonce que l'Amérique a décidé la reprise des échanges commerciaux avec la Russie et que le premier transport sera constitué par du matériel pour chemins de fer (locomotives, tenders et wagons), par des machines agricoles et par des objets d'habillement.

« Nous avons une nouvelle fenêtre ouverte sur l'Ocident », déclarent les Soviets

LONDRES, 24. — Un radio bolchéviste commente en ces termes la prise d'Arkhangel :

« La République des Soviets a gagné une nouvelle victoire. Nos armées du Nord, par un léger effort, ont renversé l'édifice vermoulu et contre-révolutionnaire d'Arkhangel. Ce port de l'extrême-nord nous était nécessaire, en vue de la levée du blocus. L'armée rouge nous a fait la grande surprise d'en prendre possession avant l'arrivée du printemps. Ceci nous laisse le temps de mettre ce port en état de fonctionner. Grâce à ce nouvel exploit de nos soldats, une autre fenêtre nous est ouverte sur l'Europe et nos ennemis ne pourront jamais la refermer. »

Défaite bolchéviste dans le Sud

L'armée volontaire s'empare de Rostoff

LONDRES, 24. — Havas. — La mission militaire britannique du Sud de la Russie annonce que l'armée des volontaires (britanniques ?) a pris Rostoff le 20 février et fait 1500 prisonniers bolchévistes et leur a pris 22 canons et une grande quantité de matériel de guerre.

La réquisition du blé au Kouban

BERNE, 23. — B. P. Uk. — Les bolchevistes ont organisé des armées spéciales pour la réquisition du blé dans le Kouban. Des rencontres entre les rouges et les paysans ont déjà eu lieu dans le gouvernement de Stavropol.

A quand la paix russe ?

LONDRES, 23. — Havas. — Un mémoire préconisant, avec documents à l'appui, la reconnaissance des Soviets et demandant la conclusion de la paix avec le gouvernement bolchéviste a été envoyé au premier ministre. Il est signé du général Gough, chef de la mission britannique auprès du gouvernement du nord-ouest russe, et d'autres fonctionnaires qui ont été en mission en Russie.

Révolution à Mourmansk

LONDRES, 23. — Reuter. — On mande de Vardo au Lloyd que le vapeur russe « Lomonosoff » est arrivé dimanche de Mourmansk, avec deux officiers britanniques et quatre officiers belges. Ceux-ci ont annoncé que la révolution a éclaté samedi à Mourmansk, où les bolchévistes se sont emparés de la place et de tous les navires, à l'exception du « Lomonosoff » qui put s'échapper criblé de balles de mitrailleuses. Le capitaine est sérieusement blessé.

Tremblement de terre au Caucase

TIFLIS, 24. — Stefani. — Un fort tremblement de terre s'est produit à Gori près de Tiflis faisant de nombreuses victimes et causant de graves dommages. La mission italienne a envoyé un médecin avec des vivres et des médicaments.

Suppression du service obligatoire en Angleterre

Mais les crédits militaires sont votés de plus belle !

LONDRES, 24. — Havas. — A la Chambre des Communes le ministre de la guerre a déposé le budget de la guerre et a fait un exposé sur la situation militaire. D'après ses explications, la Grande-Bretagne n'aurait plus, au 31 mars prochain, qu'une armée de 220,000 hommes tous engagés volontaires, le service obligatoire étant supprimé. Le ministre a relevé que la Grande-Bretagne est le premier grand pays qui, volontairement, a renoncé au service militaire obligatoire. La Chambre des Communes vote par 215 voix contre 52 les crédits provisoires demandés par M. Churchill.

Réd. : Il apparaît bien que l'exposé du Petit Napoléon britannique n'avait pour unique objet que de faire accepter les crédits militaires. Son discours vantant la suppression du service obligatoire n'est guère qu'un hypocrite chantage.

Le Conseil suprême va discuter de la vie chère !

Une escadre anglaise dans le Bosphore

LONDRES, 24. — Havas. — On déclare de source anglaise que la discussion projetée par le Conseil suprême sur la vie chère est indépendante de la Conférence internationale qui doit avoir lieu. A ce sujet, les journaux du soir joignent à leurs comptes rendus sur les travaux du Conseil la nouvelle de l'arrivée samedi de la première escadre de bataille britannique dans le Bosphore. D'après le correspondant de l'agence Reuter à Constantinople, on constitue le plan d'imposants déploiements de forces navales dans le Bosphore. Il ajoute qu'on attribue dans certains milieux l'arrivée de cette escadre à la situation critique actuelle de la Turquie.

L'« Evening News » déclare à ce sujet apprendre d'un fonctionnaire du Foreign Office que l'arrivée de cette escadre doit être considérée comme un avertissement pour les Jeunes-Turcs.

Le mémorandum Wilson

WASHINGTON, 24. — Havas. — On croit, au Département d'Etat que le mémorandum de M. Wilson sur la question de l'Adriatique serait expédié ce soir. Ce document est terminé. Il a été retourné au président Wilson pour la réponse finale.

La millionième ration

BREGENZ, 23. — L'œuvre américaine pour l'alimentation des enfants qui, depuis juillet 1919, nourrit quotidiennement 5000 enfants vorarlbergeois, distribuera demain sa millionième portion. Les 16 cantines d'enfants du pays ont consommé jusqu'à présent : 13 tonnes de cacao, 32 de sucre, 115 de lait condensé, 34 de farine de froment, 20 de haricots, 8 de lard, 23 de riz et une de graisse. La valeur de ces denrées alimentaires, fournies à titre gratuit, représente des millions de couronnes.

Poincaré à la « Revue des Deux Mondes »

PARIS, 23. — Havas. — M. Raymond Poincaré vient d'accepter l'offre qui lui a été faite par la « Revue des Deux Mondes » de prendre en main sa chronique politique. Cette chronique de la quinzaine où une très large place est faite aux affaires extérieures, a eu ces derniers temps pour titulaires MM. Francis Charmes et C. Benoist.

Un coup de force du gouvernement bulgare contre les socialistes

SOFIA, 23. — Havas. — Le Sobranié a été dissous le 20 février. Le gouvernement a pris cette mesure à la suite des difficultés que lui causaient les groupes socialiste et communiste dont le nombre de représentants au Sobranié ne correspondait plus à l'opinion du pays qui, lors des élections aux conseils généraux, a accordé une grosse majorité au parti agrarien.

De plus, le retour des prisonniers de guerre et l'introduction du vote obligatoire imposaient une nouvelle consultation électorale.

L'ensevelissement de Bela Somogji

BUDAPEST, 24. — L'ensevelissement du rédacteur Bela Somogji qui, comme on le sait, avait été assassiné, a eu lieu dimanche ; une foule très nombreuse y assistait. Le ministre de la justice Dr Barczy et l'ambassadeur autrichien Knobloch s'étaient rendus au domicile mortuaire. Au cimetière des paroles d'adieu furent prononcées par MM. Kitajka et Heltai, celui-ci au nom des journalistes, celui-là au nom des syndicats, puis une chorale ouvrière entonna des chants d'adieu. Toute la cérémonie se déroula dans le calme le plus parfait.

Grève de verriers en Belgique

SARREGUEMINES, 24. — Havas. — Les verriers en grève des cristalleries d'art de Saint-Louis et de Münster ont laissé éteindre les fours en fusion. Les dégâts s'élèvent à 500,000 francs.

BRUXELLES, 24. — Havas. — Le « Soir » annonce que les ouvriers de Jemmapes et de Quaregnon se sont mis en grève pour protester contre l'augmentation du prix du pain et du charbon.

Délégués musulmans en Europe

VENISE, 24. — Une délégation de musulmans de l'Inde, composée de Mohamed Ali Synd Hessin, ancien directeur de journaux et du savant orientaliste Aulana Synd Sulaman Nadvi, est arrivée à Venise. Cette délégation, venue avec l'approbation du vice-roi des Indes, partira aujourd'hui pour Londres, dans le but d'exposer au Conseil suprême le point de vue des musulmans de l'Inde dans le règlement de la question turque.

Le marxisme au Japon

LONDRES, 24. — Sp. — Un professeur américain habitant au Japon signale dans la « New-York Call » le fait que les pamphlets de Karl Marx se vendent à raison de 60,000 exemplaires par semaine dans l'Empire du Mikado. On peut se faire ainsi une légère idée de l'activité déployée par nos camarades socialistes japonais.

Nationalistes et pacifistes de Stuttgart en viennent aux mains

STUTTART, 23. — « Gazette de Francfort ». — Dans une assemblée de la société de la paix tenue hier, des éléments nationalistes ont manifesté bruyamment. Lorsque le professeur Nicolaï, de Berlin, voulut prendre la parole, des injures furent proférées contre lui ; les nationalistes et les membres de la société de la paix en vinrent aux mains. L'ancien capitaine aviateur Doarr a reproché à Nicolaï d'avoir trahi le drapeau et d'avoir incité trois soldats à la désertion. Des discussions eurent encore lieu entre Doarr et Nicolaï.

Les grands raids aériens

LONDRES, 23. — Havas. — On mande du Caire au « Times » que l'avion piloté par le colonel sud-africain Rineveld, a quitté l'aérodrome de Leviopolis, près du Caire, dimanche matin à 6 h. 45 et a atterri à Halba, à 617 milles du Caire à 15 h. 50.

JINGA (?), 23. — Havas. — L'avion de Cockrell et Brown est arrivé ici dimanche matin à 10 h. 20. Les aviateurs ont passé à Nimule une nuit troublée par le trop proche voisinage des lions.

EN SUISSE

Convention horlogère franco-suisse

BERNE, 24. — On apprend que la convention franco-suisse envisagée relativement au contingentement des broderies et de l'horlogerie serait appliquée jusqu'à la fin du mois de juin 1920. La Suisse demande que le contingent mensuel pour les montres en or soit doublé. La France a accordé un contingent spécial en ce qui concerne l'exportation pour le mois de février. — « Nouv. Gaz. de Zurich ».

Arrestation d'un maniaque

NEUCHÂTEL, 24. — La police a arrêté hier au haut de la ville un individu qui se livrait à des actes indécents. La population de ce quartier sera tranquillisée de savoir ce maniaque incarcéré, puis expulsé.

Fin de la fièvre aphteuse à Nidau

NIDAU, 24. — En raison de la diminution que l'on a pu enregistrer dans l'épidémie de fièvre aphteuse, la mise à ban de tout le district de Nidau a pris fin, à compter du 22 février.

Condamnation d'un incendiaire

GENÈVE, 24. — Un ouvrier de campagne, Edouard Werron, Fribourgeois, a été condamné ce matin par la cour criminelle à trois ans de prison pour incendie volontaire de la ferme de son ex-patron, M. Duret, agriculteur à Arare.

L'entrée de la Suisse dans la Société des Nations

BERNE, 23. — Les commissions des Chambres fédérales pour l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations se sont réunies ce soir au Palais fédéral. M. Motta a développé le point de vue du Conseil fédéral. M. Brügger, conseiller aux Etats, a posé deux questions. L'une touchant la neutralité économique de la Suisse et l'autre ayant trait à une disposition de l'art. 435 du traité de paix concernant la Suisse. M. Motta a répondu immédiatement en disant que le Conseil fédéral n'avait pas voulu faire toucher cette question par ses délégués envoyés à Paris et à Londres parce qu'il estime qu'elle est beaucoup trop compliquée et, qu'aujourd'hui, elle ne serait pas encore résolue. Sur la deuxième question, M. Motta dit que c'est grâce à une démarche de M. Ador faite à la dernière minute auprès de M. Clemenceau que cette disposition a été ajoutée. Ce matin, les commissions siègeront séparément. Celle du Conseil national commencera ses travaux à 8 heures et demie et celle du Conseil des Etats à 9 heures. (Respublica).

L'impôt sur les bénéfices de guerre

BERNE, 23. — Une conférence consultative extra-parlementaire a tenu hier au Palais fédéral deux séances sous la présidence de M. le conseiller fédéral Musy pour examiner s'il y avait lieu de maintenir l'impôt sur les bénéfices de guerre pour 1920. Les représentants socialistes ont soutenu le point de vue que l'impôt sur les bénéfices de guerre devait être maintenu, tandis que M. Forrer de Saint-Gall demandait dans l'intérêt de l'industrie et du commerce la suppression complète. M. le conseiller fédéral Musy est d'avis, en face des charges de la Confédération qui sont énormes surtout de par les frais de mobilisation, que l'impôt sur les bénéfices de guerre doit être maintenu. Il n'y a pas eu de vote, mais on peut s'attendre que l'impôt sur les bénéfices de guerre soit maintenu pendant l'année 1920, mais probablement avec un taux inférieur. (Respublica).

Dans un exposé détaillé, M. le conseiller fédéral Musy développe la situation financière de la Confédération, beaucoup plus obérée qu'on ne le croit généralement, et conclut à la nécessité d'imposer, également en 1920, les bénéfices supplémentaires et les bénéfices résultant des conjonctures spéciales.

Toute une série d'orateurs se rangent à cet avis, tout en exprimant d'une manière générale le ferme espoir :

1. Que les années 1912 et 1913, trop reculées, ne serviront plus de base pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices de guerre de 1920 ;

2. Que le taux de l'impôt subira une réduction en rapport avec la situation générale du commerce et de l'industrie, souvent difficile à l'heure actuelle ;

3. Qu'il ne sera pas procédé à une perception simultanée de l'impôt de guerre et de l'impôt sur les bénéfices de guerre, ce qui représenterait une trop grosse charge pour le commerce et l'industrie.

Le Département fédéral des finances va maintenant élaborer, à l'adresse du Conseil fédéral, un projet dans l'établissement duquel il tiendra compte des desiderata formulés par la commission d'experts.

Revision de la convention du Gothard

BERNE, 24. — La « Nouvelle Gazette de Zurich » apprend qu'une conférence italo-suisse se réunira au début du mois prochain à Rome en vue de discussion préliminaire sur la revision de la convention du Gothard de 1909. Au mois de mars 1919, le gouvernement allemand s'était dans une note déclaré disposé à prêter la main à cette revision dans le sens manifesté par la Suisse. La revision de la convention du Gothard suppose le concours de l'Italie. La Suisse déléguera à Rome M. Niquille, membre de la Direction générale des C. F. F. et M. le conseiller d'Etat Dr Keller, de Zurich, membre du Conseil d'administration.

Les allocations au personnel fédéral

BERNE, 23. — La commission du Conseil national pour les allocations au personnel de la Confédération pour l'année 1920 commencera ses travaux demain mardi. Le département des finances a terminé son nouveau projet pour le cas où le premier ne serait pas accepté. (Respublica).

La S. S. S. est morte

BERNE, 23. — Respublica apprend que la direction de la société de surveillance économique a procédé vendredi 20 février à la radiation du Régistre du Commerce.

NEUCHÂTEL

Locataires, debout ! — Nous rappelons à tous les locataires l'assemblée de ce soir, à 8 heures, dans la grande salle de Beau-Séjour. L'Union fait la force ! Si les locataires veulent se défendre contre les prétentions et les procédés de certains propriétaires ou gérants, il faut qu'ils se groupent en une ligue nombreuse.

Afin que les dames se sentent plus à l'aise à cette assemblée populaire, il a été décidé qu'on n'y consommera pas ! Qu'elles y viennent donc en grand nombre, et les hommes aussi.

LA CHAUX-DE-FONDS

A l'Union ouvrière

Une belle assemblée a entendu hier soir la causerie de Marcel Itten sur la prochaine votation concernant la loi réglementant les conditions de travail. Cette loi intéresse au premier chef la classe ouvrière. Il faut se mettre immédiatement à l'œuvre de propagande pour que les ouvriers aillent en foule voter son acceptation. Le 21 mars prochain, l'indifférence de n'importe quel travailleur serait un crime et une sottise dont tous les ouvriers supporteraient sans tarder les conséquences. Marcel Itten rappela les salaires lamentables que certains prolétaires suisses reçoivent encore à l'heure actuelle. L'institution des offices de salaires remédiera à cet état de choses. La nouvelle loi fortifiera les conquêtes de la classe ouvrière. Elle en amènera de nouvelles également. C'est une loi pour laquelle tous, sans distinction, iront, en masse, voter oui. Il ne faut pas oublier que la réaction guette le 21 mars pour porter un coup droit aux revendications ouvrières. A nous de parer la manœuvre en faisant chaque jour une active propagande auprès de nos camarades d'atelier, auprès de nos amis et connaissances. Les ouvrières aussi doivent s'intéresser à l'effort de propagande et en prendre leur part. La loi les intéresse au premier chef.

Nos camarades ouvrières, quoique n'ayant pas le droit de vote, ont du moins ce grand pouvoir de persuasion et de bon conseil auquel il est bien rare que maris, frères et fiancés, résistent grandement. Elles doivent l'employer à faire triompher la bonne cause de la loi sur les conditions de travail, en engageant aussi ceux qui leur sont chers à voter oui sur cette question, le 21 mars prochain.

A la fin de la discussion, une commission de propagande a été formée. Que tous les camarades syndiqués aident vaillamment et inlassablement celle-ci dans sa grosse tâche. C'est à cette condition seulement que le succès peut être assuré le 21 mars.

La grippe en ville

Les nouvelles qui nous parviennent ce matin signalent pour la journée d'hier une recrudescence de l'épidémie dans le nombre des cas et surtout dans sa virulence. Elle revêt le caractère de l'épidémie de 1895 probablement attribuable aux conditions atmosphériques, temps sec et froid, semblables à celles de cette année-là. Autre fait caractéristique, l'épidémie chemine de l'Est à l'Ouest, de sorte que ce qui se passe à l'Orient est à redouter et peut dans une certaine mesure nous guider et nous engager à prendre éventuellement les précautions nécessaires. En tout cas, dès les premières atteintes de la maladie des soins s'imposent, et il ne faut pas quitter le lit trop tôt, car souvent la pneumonie ne se déclare que le quatrième jour. Par contre si l'épidémie marquait hier une recrudescence chez les adultes, elle était plutôt en baisse chez les enfants. Cependant sur 4200 enfants, on en signale 700 malades, la plupart de la grippe, dont quelques cas graves.

Quelques-uns des caractères de la maladie sont des pneumonies qui durent parfois longtemps, trois semaines, tandis que dans d'autres cas la mort survient rapidement. Elle se manifeste également par des dépressions nerveuses.

D'autre part nous avons téléphoné à l'hôpital d'où nous avons heureusement des informations plutôt rassurantes. Le nombre des cas est en diminution. Il semble donc que ces choses se passent en ville que l'épidémie sévit.

Le Conseil communal réunit ce matin en séance a examiné la situation. Il n'a pas jugé opportun de prendre des mesures pour le moment, les avis des médecins étant assez différents, et la note que nous avons donnée plus haut étant la seule aussi pessimiste. Néanmoins le Conseil communal suit attentivement la situation et prescrira les mesures nécessaires dès qu'elles s'imposent.